



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires

Service aménagement, biodiversité et eau

Dossier suivi par : Chantal BICHLER ✓
Tél. : 03 87 34 33 27
Fax : 03 87 34 33 23
Mél : chantal.bichler@moselle.gouv.fr
Réf. : CB/JM

Monsieur Eugène HOELLINGER
3, route de Kédange

57920 - METZERESCHE

Objet Courrier d'acceptation immédiate
Dossier de déclaration concernant la mise en place d'une
buse sur un cours d'eau intermittent à Luttange

Metz, le 20 septembre 2012

PJ Fiche de renseignement du IOTA

Monsieur,

J'accuse réception de votre dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Mise en place d'une buse dans un cours d'eau intermittent
à Kirsch-les-Luttange sur la commune de LUTTANGE**

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : **7 septembre 2012**
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : **57-2012-00135**
- Dossier réalisé par : **M. HOELLINGER Eugène**

Je vous précise qu'après étude, votre dossier est complet et régulier.

Je vous prie de trouver ci-joint «**le récépissé clôturant son instruction administrative**». Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier.**

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du Code de la justice administrative.

Une copie du récépissé sera affichée en mairie de LUTTANGE où cette opération doit être réalisée, pendant une durée minimale d'un mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU


PATRICIA LAHAYE